



ONU  HABITAT



# CÔTE D'IVOIRE : PROFIL URBAIN DE TREICHVILLE



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Raphaëlle Vignol, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.  
Copyright © 2012

HS Number: [HS/056/12E](#)

ISBN Number: (Series) [978-92-1-132023-7](#)

ISBN Number: (Volume) [978-92-1-132472-3](#)

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : [unhabitat@unhabitat.org](mailto:unhabitat@unhabitat.org)

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

Couverture : © Lièvre Georges/DR



ONU  HABITAT



# CÔTE D'IVOIRE : PROFIL URBAIN DE TREICHVILLE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	5
CARTE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
INTRODUCTION	9
GOUVERNANCE	11
FINANCES MUNICIPALES	13
FONCIER	15
BIDONVILLES	17
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	18
ENVIRONNEMENT	20
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	22
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	23
SERVICES URBAINS DE BASE	25
SÉCURITÉ URBAINE	28
PATRIMOINE CULTUREL	29

## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popula-

tion mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

**Dr. Joan Clos**

Directeur exécutif, ONU-Habitat

## PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

## MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de pré faisabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.



# CÔTE D'IVOIRE



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## INTRODUCTION

Treichville est l'une des 13 communes du district d'Abidjan. Elle est située au sud de la ville et s'étend sur une superficie de 900 hectares. Limitée à l'est par les communes de Marcory et de Koumassi, au nord par celles du Plateau et de Cocody, au sud par la commune de Port-Bouët et à l'ouest par la lagune Ébrié, la commune de Treichville a un relief plat. Le climat correspond au climat subéquatorial de la ville d'Abidjan. Les températures sont comprises entre 21 °C et 32 °C, le taux d'humidité est très élevé (de 80 % à 90 %) et les précipitations sont abondantes.

Treichville est dirigée par un conseil municipal, composé de 36 membres, qui règle les affaires de la ville. C'est un organe à la fois consultatif et décisionnel. La municipalité est l'organe exécutif. Ses membres constitués du maire et de ses 6 adjoints sont élus par le conseil municipal. La population de la commune est estimée à 177 214 habitants en 2011. La croissance de la population est importante et peut s'expliquer en partie par les flux migratoires. La densité de population est très importante dans les quartiers les plus pauvres. Le taux brut de scolarisation est encore très faible : 11,18 % en 2011. Les raisons de cette faiblesse sont les frais de scolarité élevés. De plus, l'insuffisance de salles de classe et le manque d'enseignants posent problème. Le système de santé reste peu performant en raison du manque de personnel soignant et de la difficulté d'accès aux centres de santé.

## GOVERNANCE

L'administration municipale compte 475 personnes dont 283 agents de maîtrise, 36 cadres et 156 ouvriers. Le personnel administratif est composé des représentants des grands groupes nationaux et ethniques vivant sur le territoire communal. Cette politique administrative de la mairie vise à favoriser un sentiment d'appartenance et la participation active de toute la population à la gestion de la commune. Cependant, des insuffisances subsistent quant à la participation de la population dans la prise de décision. En effet, la société civile, qui doit jouer un rôle d'intermédiation entre la mairie et les populations, souffre d'un manque d'organisation, de crédibilité et est insuffisamment connue.

## FINANCES MUNICIPALES

Sur les dix dernières années, le budget a connu 2 principales phases d'évolution. Il a augmenté de 2000 à 2002 atteignant la somme record de 6 693 685 770 francs CFA. Cette phase correspond à la période d'avant la crise socio-politique. À partir de 2002, une chute brutale, entièrement imputable à la crise, s'en est suivie jusqu'en 2009 avant de constater une légère hausse en 2010. L'essentiel des recettes de la commune provient des recettes fiscales (74,82 % des recettes totales). Plus de

90 % du budget est consacré aux dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses d'investissement. On constate un important déficit budgétaire sur les dix dernières années. Si une politique de réduction des dépenses de fonctionnement menée en 2008 a permis de dégager une capacité de financement, les nouveaux besoins constatés en 2010 méritent d'être pris en compte dans la gestion budgétaire de la ville.

## FONCIER

En application des principes du Plan directeur d'urbanisme du Grand Abidjan, l'État ivoirien a procédé à l'immatriculation de toutes les terres urbaines à son nom. La commune de Treichville assure de ce fait une simple fonction de « gardiennage » des terrains de l'État relevant de son domaine privé. Les autorités municipales interviennent généralement uniquement pour l'expulsion des populations installées de façon irrégulière sur la propriété domaniale de l'État. La mairie ne dispose ni de système de cadastre, ni de bases de données sur la propriété foncière à gérer.

## BIDONVILLES

Le type d'habitat le plus courant est l'habitat évolutif ou « cours commune », il abrite 65,69 % de la population surtout les ménages à faibles revenus. C'est une construction formée par un ensemble de maisons donnant généralement sur une cour centrale. La cuisine et les toilettes sont souvent communes, induisant un niveau d'insalubrité élevé et souvent des problèmes de cohabitation. La commune de Treichville ne compte qu'un seul bidonville : le quartier Kouassi Lenoir. Le site est une propriété domaniale du Port autonome d'Abidjan. Le caractère particulier du site fait qu'il n'est pas totalement pris en compte dans les politiques de planification urbaine. La forte croissance de la population urbaine a induit un important besoin en logements. Le manque de terrains constructibles dans la commune est un problème. Cela a pour conséquence, une concentration importante des populations dans les mêmes logements.

## GENRE ET DÉVELOPPEMENT

L'équité entre les sexes est encore loin d'être atteinte à Treichville, en partie en raison du rôle de second plan dévolu aux femmes par la société ivoirienne. Ainsi, la proportion des femmes reste encore faible dans les instances dirigeantes de la commune. Cependant, la pauvreté touche moins les femmes, qui travaillent généralement dans le commerce. L'éducation reste un problème, 39,91 % de femmes sont analphabètes. Les violences contre les femmes demeurent courantes et préoccupantes. Des actions de sensibilisation et de prévention contre le VIH/SIDA sont menées par l'État en collaboration avec l'ONUSIDA et des ONG.



## ENVIRONNEMENT

Grâce aux efforts conjugués de la municipalité et des pouvoirs sociaux, la qualité de l'environnement a été améliorée dans la commune de Treichville depuis quelques années. Cependant, beaucoup de choses restent à faire. La lagune est polluée, les ordures ménagères s'accumulent dans les caniveaux et les égouts, favorisant le développement de maladies liées à un environnement malsain telles que le paludisme, les infections respiratoires aigües et les diarrhées. De plus, la commune de Treichville connaît des problèmes de pollution de l'air dus aux activités industrielles et au transport.

## GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

La gestion des risques est une préoccupation dans la commune. Le manque de mesures préventives adéquates et de sensibilisation de la population sur les divers risques d'accidents sont les principaux problèmes qui empêchent la bonne gestion de ceux-ci. Le principal risque constaté est l'incendie.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Depuis la construction du Port autonome d'Abidjan en 1950, la commune de Treichville s'impose comme le principal pôle de développement de l'industrie en Côte d'Ivoire. C'est également l'un des plus grands centres commerciaux du district d'Abidjan. Le secteur tertiaire, principalement caractérisé par les activités commerciales, fait vivre un nombre important de personnes. Tandis que les secteurs primaire et secondaire n'occupent que 14 % de la population active. L'activité économique est, en outre, caractérisée par le secteur informel qui fait travailler un pourcentage important de la population active. Mais, le taux de chômage s'est fortement accru ces dernières années : 25,8 % en 2008. Cette situation peut s'expliquer par le nombre substantiel de personnes qui entrent sur le marché de l'emploi soit en

même, dans certains quartiers, les réseaux de canalisations. La ville est approvisionnée par une centrale électrique installée sur son territoire. Le nombre d'abonnés s'élevait à 20 817 en 2010 mais 14 % des ménages utilisaient de l'électricité sans posséder un compteur. Ceci s'explique par le coût élevé de l'abonnement et du branchement. Le domaine du transport dans la commune se caractérise par une désorganisation des professionnels du secteur et par une insuffisance de l'offre de transport. De plus, les véhicules très vétustes contribuent grandement à la pollution de l'air.

## SÉCURITÉ URBAINE

La commune de Treichville compte 1 police municipale, 3 commissariats de police et 1 brigade de gendarmerie nationale. La situation sécuritaire est aujourd'hui préoccupante dans la commune. La crise socio-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 a provoqué la paupérisation de la population et l'augmentation de la criminalité. Les manques de moyens financiers et matériels ne permettent pas d'améliorer la situation.

## PATRIMOINE CULTUREL

Treichville est un pôle culturel assez important en Côte d'Ivoire, où cohabite la culture traditionnelle (la fête de génération chez les Ébrié Tchaman) et moderne (palais de la culture de Treichville). La ville compte de nombreux créateurs et organise des manifestations consacrées au spectacle vivant. Mais faute d'un environnement institutionnel, matériel et technique favorable, ce potentiel ne bénéficie pas des moyens nécessaires à sa valorisation.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_18787](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18787)

